



53^e CONFÉRENCE RÉGIONALE CANADIENNE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) - Victoria (Colombie-Britannique) - 19 au 25 juillet 2015
PARTICIPANTS	- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - M. Richard Merlini, député de La Prairie et membre de la Section du Québec de l'APC - M^{me} Caroline Simard, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et membre de la Section du Québec de l'APC - M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et membre de la Section du Québec de l'APC - M^{me} Emilie Bevan, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APC
CONTEXTE	- L'APC regroupe 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth. - Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la Région canadienne. L'ANQ en est membre à part entière depuis 1933. - La Conférence régionale canadienne a lieu annuellement selon une rotation prédéfinie entre les 14 sections membres et assure le maintien des relations entre les assemblées législatives du pays. Les sections de la Région canadienne de l'APC, soit la Chambre des communes, le Sénat et les assemblées législatives des provinces et territoires, sont invitées à y désigner des représentants. Ceux-ci y traitent de thèmes divers dans le but de favoriser la mise en commun de bons procédés et le partage de stratégies novatrices. - L'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick était l'hôte, en 2014, de la 52^e Conférence régionale canadienne de l'APC. - La réunion du comité directeur et les séances de travail de la Région canadienne du réseau des « Femmes parlementaires du Commonwealth » (FPC) se tiennent en marge de la Conférence régionale. Le réseau FPC regroupe les députées et les sénatrices du Canada dans le but de mettre en commun et de promouvoir des initiatives visant à améliorer la représentativité des femmes en politique.

CONTEXTE (SUITE)

- Le Conseil régional, organe dirigeant de la Région et composé des présidents et des chefs des 14 sections membres, tient également sa réunion dans le cadre de la Conférence régionale. Ses travaux sont tenus à huis clos.

THÈMES

- Le thème de la conférence était « Passage sûr – pour un Parlement sécuritaire et accessible »
- Sécurité et accès au Parlement du Canada
- La sécurité à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique
- Les parlementaires et les médias sociaux
- Caricatures éditoriales
- L'éthique et l'imputabilité des parlementaires
- Principes et application de normes de sécurité dans un parlement – Le projet d'amélioration des infrastructures de l'Assemblée nationale du Québec
- L'accessibilité dans les parlements canadiens
- La sécurité et l'accessibilité dans les parlements australiens
- Activités de jumelages entre les parlements

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Assurer une présence active au sein des instances de la Région canadienne de l'APC et du réseau FPC.
- Faire valoir l'expérience du Québec et de ses élus relativement aux thèmes à l'ordre du jour.
- Renforcer la connaissance des députés québécois à l'égard des différents contextes parlementaires au sein desquels évoluent les élus des autres sections de la Région canadienne.
- Renforcer les relations institutionnelles que maintient l'ANQ avec les assemblées législatives canadiennes fédérales, provinciales et territoriales.

**COMMENTAIRES ET
CONCLUSIONS**

- Dans le cadre de la réunion du réseau des « Femmes parlementaires du Commonwealth » la députée représentant l'ANQ a pu assister à six conférences portant sur :
 - Le réseau FPC a-t-il un rôle à jouer dans l'observation des élections?
 - Voyage aux multiples étapes : Accompagner les femmes vulnérables sur la voie du changement.
 - L'importance de la représentation des femmes dans le monde.
 - Les femmes, la sécurité et les médias sociaux.
 - Observation des élections à l'étranger.
 - Les femmes dans les zones de conflit.
- Lors de l'une des conférences, la députée québécoise a agi à titre de présidente de séance. Ce rôle a permis à l'ANQ d'avoir une belle visibilité au sein de la réunion du réseau FPC.

**COMMENTAIRES ET
CONCLUSIONS (SUITE)**

- La 53^e Conférence avait pour thème principal la sécurité ainsi le président de l'ANQ a prononcé une allocution intitulée : « Principes et application de normes de sécurité dans un parlement – Le projet d'amélioration des infrastructures de l'Assemblée nationale du Québec ». Des échanges ont suivi la présentation.
- Les discussions sur la sécurité dans les enceintes législatives ont mené à une décision des présidents de se réunir à nouveau en séance de travail afin que chacune des assemblées législatives puissent présenter son plan de sécurité et discuter de manière plus approfondie des meilleures pratiques à adopter. Cette réunion aura lieu à Québec, du 23 au 24 octobre 2015.
- Les débats entourant les séances de travail et les présentations de conférenciers ont permis aux députés québécois de renforcer leurs connaissances des réalités parlementaires de leurs homologues des autres sections de la Région canadienne de l'APC et de renforcer les liens avec ces derniers.

COÛT

- | | |
|----------------------------|-------------|
| - Per diem et autres frais | 9 177,35 \$ |
| - Transport | 6 820,41 \$ |

Total	15 997,76 \$
--------------	---------------------